

Chef d' équipe en sécurité privée

Types d'emplois accessibles : Chef d'équipe en sécurité privée - Chef d'équipe en protection rapprochée - Chef d'équipe de prévention et sécurité - Responsable d'un site sécurité : site événementiel, site industriel, site commercial... Responsable d'une équipe de sécurité, sous-traitants inclus - Responsable d'un service de sécurité incendie et de sécurité - Manager en sécurité privée -

DURÉE

250 heures avec examen.
Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel de niveau 5 de Chef d' Équipe en Sécurité Privée.

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

4500€
Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

CODE RNCP

36515

LIEN RNCP

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36515/>

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Titulaires d'une carte professionnelle, valide, pour exercer dans les activités de la surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage, de transport de fonds, de protection physique de personne, d'agent cynophile, de sûreté aéroportuaire, opérateur de vidéo protection, délivrée par le CNAPS ou Officiers, sous-officiers ou gradés chargés de l'encadrement : Fonctionnaires de la police nationale ou militaires de la gendarmerie nationale ou de la police municipale ou Officiers et sous-officiers n'appartenant pas à la gendarmerie nationale et les fonctionnaires civils de catégorie A et B ayant été affectés dans l'un des services ou l'une des formations mentionnées par arrêté du ministre de la défense et ayant servi dans les conditions précisées par cet arrêté.

OBJECTIFS

- Assurer l'encadrement d'une équipe d'agents de sécurité.

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- sur candidature spontanée sur <https://www.interi.fr/candidature/>

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différentes sessions et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez contacter un conseiller client au 09 73 89 26 86 ou sur contact@interi.fr pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle en conditions réelles ou reconstituées.
- Étude de cas avec mise en situation.
- Mise en place d'action.
- Étude de cas par simulation de mission en relation avec l'environnement juridique applicable.
- Analyse de plans et évaluations des risques.
- Rédaction de dossiers avec soutenance.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé
Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Documents écrits – Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias
Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels.

PROGRAMME DE FORMATION

1\ Management d'une équipe 1/2

- Introduction au management
- Rôle et position du manager
- Motiver son équipe
- Communiquer efficacement
- Manager une équipe existante
- Organiser le travail

2\ Management d'une équipe 2/2

- Notions de droit du travail
- Les essentiels de la convention collective
- Expliquer le système de paie
- Évaluer un collaborateur
- Les différentes situations d'entretien
- Réduire les risques au travail
- Les principaux dispositifs de la formation professionnelle

3\ Organisation d'un service de sécurité

- Le secteur de la sécurité privée en France
- Le code de la sécurité intérieure
- Les principes de base d'une organisation
- L'organisation et la planification d'un projet
- La planification des ressources humaines
- La relation client
- Participer à l'élaboration d'un devis
- Participer à l'élaboration du mémento
- Préparer une prise de site

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de compétences (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (BAC +2) de Chef d'équipe en sécurité privée.

L'obtention de ces 3 blocs de compétences est indispensable pour obtenir le titre professionnel de niveau 5.

RNCP36515BC01 - Conduite de projet et pilotage d'opérations, conception du dispositif sécuritaire organisation et conduite d'un dispositif de sûreté-sécurité.

RNCP36515BC02 - Management d'une équipe d'agents.

RNCP36515BC03 - Assurer l'interface entre le terrain, les membres de l'équipe et la direction générale.

RNCP36515BC04 - Assurer l'interface entre le client et la direction de l'entreprise.